



RAPPORT ANNUEL 2022

Parc naturel régional du Doubs

LE MOT DE LA PRESIDENCE

2022 : nouvel élan pour le Parc

Après un long processus, la Confédération a renouvelé en juillet 2022 le label « Parc naturel régional d'importance nationale » du Parc du Doubs, validant ainsi la Charte 2023-2032 déjà approuvée par les communes.

Le Parc peut donc aborder les dix années à venir avec confiance. Il peut en particulier compter sur le soutien et le financement de la Confédération, des cantons du Jura, Neuchâtel et Berne ainsi que des communes membres. Depuis le 1^{er} janvier 2023, le territoire du Parc compte 15 communes suite à la fusion de La Chaux-des-Breuleux et des Breuleux, la décision des Planchettes de se retirer du Parc, alors que Muriaux et Soubey ont décidé d'y adhérer.

Durant l'année écoulée, le Parc a intensifié ses contacts avec les acteurs régionaux afin de renforcer les partenariats, notamment en vue d'offrir à plusieurs associations, organismes et partenaires la possibilité de s'impliquer dans le futur comité élargi ou dans les commissions qui accompagnent les activités du Parc.

Les problématiques sur lesquelles travaillent les parcs naturels régionaux sont toujours plus d'actualité et leurs activités permettent d'y répondre par des projets concrets dans les domaines de la nature, de la biodiversité, du paysage, de l'économie régionale, de l'agriculture, du tourisme et de la mobilité. Les pages suivantes de ce rapport annuel vous renseignent sur les différents projets menés par le Parc.

Nous sommes très heureux du nouvel élan pris par le Parc et transmettons nos chaleureux remerciements au directeur et à l'équipe professionnelle ainsi qu'à tous nos membres, à la Confédération, aux cantons, communes, associations, fondations, organismes et partenaires qui s'engagent pour faire du Parc un territoire vivant au profit de toute la région.

En 2023, le Parc du Doubs fêtera ses 10 ans d'existence. Un week-end festif aura lieu les 3 et 4 juin pour marquer cet anniversaire, en collaboration avec le Centre Nature Les Cerlatez et l'Association des naturalistes francs-montagnards qui fêtent également des jubilés importants. Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion !



Véronique Gigon

Présidente



Jacques-André Maire

Vice-président

CONVENTION PROGRAMME 2020-2024



Le cadre stratégique dans lequel fonctionne le Parc du Doubs est établi dans la Charte courant de 2023 à 2032. La validation de celle-ci par la Confédération permet au Parc de bénéficier du label « Parc d'importance nationale ». La Charte comprend les objectifs stratégiques que s'est fixés le Parc, le contrat de collaboration entre le Parc et les communes membres, les statuts de l'association, une planification financière ainsi qu'un descriptif des principaux enjeux et caractéristiques du territoire. Les activités et projets menés par le Parc du Doubs sont quant à eux définis dans le cadre des « conventions programmes » signées entre le canton du Jura (canton pilote) et la Confédération (Office fédéral de l'environnement). Celles-ci détaillent les projets et actions concrètes que mène le Parc pour remplir ses objectifs et missions en faveur du développement durable.

Les points forts de la convention-programme du Parc naturel régional du Doubs durant l'année 2022 ont été les suivants :

- Début du chantier de restauration d'un mur de pierres sèches aux Enfers (100 m environ).
- Réalisation de deux mares au Crêt-du-Loche. Plantation de plus de 200 m de haies et réalisation de près de 50 petites structures (tas de bois et de pierres) en faveur de la biodiversité.
- Engagement de 8 guides nature qui ont parcouru la réserve du Doubs et les étangs des Franches-Montagnes pour sensibiliser les visiteurs aux bons comportements à adopter dans les milieux sensibles. Près de 1000 heures passées sur le terrain durant l'été.
- 11 nouveaux produits bénéficiant du label « Produit du Parc », dont des gelées, des eaux-de-vie et une soupe à la Carotte Jaune du Doubs.
- Ouverture de la Porte d'entrée du Parc à La Chaux-de-Fonds, dans le cadre du nouveau MUZOO. Construction au sein du parcours muséal d'un espace original dédié au Parc et à ses projets.
- Inauguration de deux nouvelles expositions au Centre Nature Les Cerlatez, une consacrée aux insectes nocturnes, l'autre aux abeilles.
- Fin du processus de renouvellement de la Charte. Octroi par la Confédération du label « Parc d'importance nationale » pour dix nouvelles années, soit jusqu'en 2032.

PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA QUALITÉ DE LA NATURE ET DU PAYSAGE



Plus de 60 mètres de murs de pierres sèches ont été restaurés à l'entrée des Enfers durant l'année 2022. Les travaux vont se poursuivre en 2023.

Observatoire du paysage (1.1)

Le Parc du Doubs poursuit le développement de son « Observatoire photographique du paysage », outil de sensibilisation dédié à la connaissance de l'évolution de nos paysages.

→ La base documentaire continue de s'étoffer via le suivi photo de presque 20 sites, dont de nouveaux initiés en 2022, soit par des habitants (parrains / marraines) ou par le Parc lui-même (16 sites réguliers), soit par des classes d'écoles engagées ponctuellement dans le projet « Graines de chercheurs Paysage » (études du paysage à partir d'archives).

→ La communauté des parrains et marraines du paysage s'est agrandie également (15 à ce jour) avec la mise sur pied d'une nouvelle formation au printemps pour les initier au protocole photographique, avant leur mise en route sur le terrain à l'automne.

→ La réflexion se poursuit en interne sur un possible outil de restitution public des résultats et sites suivis de l'observatoire, à partir des opportunités qu'offrent le SIG (système d'information géographique, en ligne) et/ou des partenariats externes (réseau des Parcs, OFEV).

→ L'objectif d'une offre d'animation pour les communes membres sur les questions paysagères fait l'objet d'une discussion avec le Parc Chasseral pour répondre ensemble à un appel à projets du Fonds Suisse pour le Paysage (à déposer en 2023).

Sources (1.2)

→ Le Parc du Doubs participe aux discussions du groupe d'accompagnement cantonal jurassien de suivi des milieux créneaux (sources).

→ Une source a été revitalisée à la Combe Brison (commune de Saignelégier). Une clôture a été dressée pour protéger la zone de source et un drainage a été mis en place afin d'éviter la dégradation du chemin blanc tout proche. Enfin, un captage partiel du ruisseau a été installé en aval pour répondre aux besoins de l'exploitant agricole.

→ Le 20 mai, durant la Fête de la Nature, une demi-journée d'information et de sensibilisation pour le grand public a été organisée au Noirmont autour de la source revitalisée en 2021.

Murs de pierres sèches (1.3)

→ Une dizaine de mètres de mur de soutènement a été restauré le long de la H18 à Saint-Brais, dans le cadre d'un cours de formation de maçons de pierres sèches coordonné par le sanu. Onze apprentis muretiers ont été encadrés durant cinq jours par un muretier formateur de la Fédération suisse des maçons en pierre sèche (FSMPS).

→ Le premier tronçon du mur de pierres sèches des Enfers a été entièrement restauré (43.5 mètres) et le second tronçon a été restauré sur environ 20 mètres. Une convention a été signée au préalable avec l'Association jurassienne de la pierre sèche pour la réalisation de ces travaux.

→ Deux tronçons de murs ont été choisis (env. 100 m) pour une restauration à La Chaux-des-Breuleux, d'entente avec les autorités. Les agriculteurs concernés ont donné leur accord.

→ Des contacts ont été pris en vue de l'organisation en 2023 d'un cours de formation « grand public » à la restauration de murs de pierres sèches.

Petites structures (1.4)

→ Dans le cadre du projet de petites structures pour favoriser la biodiversité, 34 tas de branches, 12 tas de pierres et deux mares ont été mis en place durant l'année 2022, sur les domaines agricoles de sept exploitants.

→ 211 mètres de haies (190 mètres + 21 mètres) ont été plantés dans deux communes, La Ferrière et Clos du Doubs. L'une d'elles a été réalisée en collaboration avec le WWF (financement + bénévoles).

→ Un ourlet sur terre assolée (semis d'une bande extensive d'un mélange fleuri à faucher une fois par an) a en outre été mis en place.

→ Une balade nature a été organisée avec le groupe Clos d'idées pour présenter les projets du Parc (petites structures, arbres-habitats, sources) dans les environs d'Epiqueuz.

Arbres-habitats (1.5)

→ 32 ha et 161 arbres ont été recensés à la Ferrière dans les forêts de la Combe du Valanvron. 50 arbres-habitats ont été marqués afin de les laisser mourir sur pied.

→ Un stagiaire a été engagé durant 6 mois pour réaliser l'inventaire des arbres-habitats dans des forêts de la commune de Saignelégier. 30 ha ont été recensés et 500 arbres-habitats répertoriés au 31 décembre 2022.

→ Sept arbres-habitats ont été conventionnés en zone ouverte et 16 jeunes arbres ont été plantés dans le Clos-du-Doubs afin de favoriser le rajeunissement des arbres isolés. Une surface de 15 ha a été inventoriée sur les hauts de la commune.

Renforcement des populations de fritillaires pintades (1.6)

→ Le renforcement des populations de fritillaire pintade s'est poursuivi. Environ 900 graines ont été plantées dans un site sur la commune du Noirmont.

→ Les plantes observées cette année étaient un peu moins nombreuses que les années précédentes (même tendance qu'en 2021). L'un des sites abrite toutefois toujours une belle population. Un second site avait montré une augmentation du nombre de fritillaires en 2021, cette tendance s'est confirmée en 2022.

→ Un nouveau botaniste est entré en fonction en 2022. Il est très intéressé à analyser pour quelles raisons les réimplantations ne rencontrent pas plus de succès sur certains sites. Pour 2023, il est prévu de tester une autre méthode de réimplantation, en mottes plutôt qu'en bulbes nus.

→ Trois panneaux d'information ont été posés au début du printemps et enlevés durant l'été dans les sites principaux de fritillaires.

Gestion de la pression et des opportunités touristiques (1.7)

- La séance annuelle du groupe de travail intercantonal GPOT s'est tenue en décembre.
- Une cartographie des sites sensibles a été réalisée et présentée au groupe de travail. Les données d'inventaires nationaux et régionaux ont été mises à jour. Ces éléments permettront d'analyser les sites les plus appropriés pour concentrer les activités de loisirs.
- 8 guides nature ont été engagés durant les mois de mai à août pour sensibiliser les visiteurs aux bons comportements à adopter dans les milieux naturels sensibles. Ils ont parcouru les réserves du Doubs et des étangs des Franches-Montagnes.

CHIFFRES-CLÉS

- Une vingtaine de sites documentés dans le cadre de l'observatoire photographique du paysage
- 15 parrains/marraines du paysage impliqués dans les suivis de sites
- 1 source protégée et revitalisée à Saignelégier
- 10 mètres de mur de soutènement restaurés à Saint-Brais
- 63 mètres de mur de pierres sèches restaurés aux Enfers.
- 48 petites structures et 211 mètres de haies mises en place chez 9 exploitants agricoles
- 100 plans de fritillaires recensés sur les 5 sites suivis
- 900 graines de fritillaires plantées dans un site en automne
- 62 ha recensés en forêts, 50 arbres-habitats marqués et 16 jeunes arbres plantés
- 8 guides nature engagés dans les réserves du Doubs et des étangs des Franches-Montagnes durant la belle saison, 200 comportements inadéquats recensés, 9 cas signalés au garde faune

RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AXÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La soupe à la carotte Jaune du Doubs de Priska Sprunger, un produit labellisé en 2022 qui s'inscrit parfaitement dans la logique de mise en valeur de légumes oubliés, de promotion de la biodiversité et de circuit court.

Soutien à la reconversion bio de la production laitière (2.1)

- La liste des mesures nature a été finalisée avec les partenaires du projet et un document de résumé à l'intention des bénéficiaires du fond a été réalisé.
- Neuf dossiers de recherches de fonds ont été envoyés. Le Parc a reçu une réponse positive. Une rencontre avec les bailleurs est prévue en 2023.

Protection de la faune sauvage en période de fauche (2.2)

- Une stagiaire a été engagée afin de dresser un état de situation des connaissances sur les mesures prises pour protéger la faune sauvage (p.ex. faons, lièvres) en période de fauche.
- Les solutions existantes ont été identifiées, les mesures actuellement prises ont été évaluées et les perspectives de soutien du Parc aux acteurs ont été dressées.
- Le rapport complet sera présenté aux acteurs concernés début 2023.

Développement des produits du terroir et des produits labellisés (2.3)

- Le Kit Torrée a été proposé à la vente pour la deuxième année consécutive. Deux variantes ont été proposées : avec ou sans alcool (Pinot noir ou jus de pomme). Une cinquantaine de kits ont été vendus entre fin août et fin octobre. La commercialisation s'est faite via les cinq points de vente du boucher partenaire.
- Deux nouveaux producteurs et onze nouveaux produits ont été labellisés en 2022, dont des gelées, des eaux-de-vie et une soupe à la carotte Jaune du Doubs.
- Le Parc du Doubs a participé, avec deux de ses producteurs partenaires, à la phase pilote menée par l'Office fédéral de l'environnement dans le cadre de la mise à jour des nouvelles exigences nationales pour l'obtention du label « Produit des parcs suisses ».

Promotion des produits du terroir (2.4)

→ Le Parc a participé à plusieurs marchés et événements pour promouvoir, faire déguster et vendre ses produits labellisés : Fête de la Tête de Moine à Bellelay (stand commun avec le Parc Chasseral), Marché des parcs suisses à Berne (y compris vente de striflates confectionnées par les Paysannes des Franches-Montagnes), Marché-Concours à Saignelégier (stand commun avec Jura Tourisme et la Fondation rurale interjurassienne) et Salon Goûts et Terroirs à Bulle (stand commun avec les parcs romands).

→ Les produits labellisés sont également mis en valeur dans le cadre des activités du Centre Nature Les Cerlatez (vente à la boutique, Fête de la Nature, Fête de fin de saison avec organisation d'une torrée géante) et du Parc du Doubs (cadeaux, apéritifs lors des réunions des organes).

→ Afin de promouvoir le Kit Torrée, une Rando Torrée a été organisée sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds. Elle a malheureusement dû être reportée en raison de l'interdiction de faire du feu en forêt, puis annulée à cause des mauvaises conditions météorologiques.

→ De nouveaux partenariats pour la distribution des produits labellisés ont été noués avec le magasin de la Fromagerie des Franches-Montagnes au Noirmont ainsi qu'avec l'épicerie Kilomètre Zéro de l'Agrocentre à Courtételle. Au total, le Parc du Doubs compte quatre points de vente partenaires avec le Marché des Paysannes des Franches-Montagnes à Saignelégier et le magasin Aux Couleurs du Terroir à Montfaucon.

Offre touristique Doubs (2.5)

→ La chasse au trésor en canoë sur le Doubs à Saint-Ursanne, sur le thème du développement durable, a fait l'objet d'une traduction en allemand. Le nombre de jours de navigation possible a toutefois été faible en raison de la sécheresse estivale.

→ L'offre de découverte du patrimoine du Doubs aux Brenets a été promue par Tourisme Neuchâtelois. Trois groupes, réunissant un peu plus de 50 personnes, ont bénéficié de cette offre durant la belle saison. Un nouveau flyer de promotion est en cours de préparation.

La Route Verte (PC 2.6)

→ La nouvelle carte de cet itinéraire de vélo électrique traversant les six parcs de l'Arc jurassien est sortie au printemps et a été envoyée à nos partenaires.

→ Une action de promotion a été mise en place avec Jura Tourisme à l'occasion du slowUp Jura le dimanche 26 juin.

→ Une balade guidée à vélo sur une partie de La Route Verte a été proposée durant l'été dans le cadre du programme découvertes. Les diverses missions du Parc ont été expliquées à cette occasion.

Les Chemins franco-suisses de la contrebande (2.7)

→ La chasse au trésor transfrontalière pour les familles, sur le thème de la contrebande, est en cours de réalisation. Le concept, l'itinéraire et la réalisation graphique des panneaux ont été établis. L'inauguration de cette nouvelle offre est prévue en 2023.

→ La chaîne française de télévision TF1 a réalisé un reportage pour son journal de 13h à fin septembre au Saut-du-Doubs, sur le thème de la contrebande.

→ Le site internet des quatre offres des Chemins de la contrebande a été mis à jour.

Entreprises partenaires (2.8)

→ Le concept d'Entreprises partenaires a été arrêté au niveau de l'ensemble des Parcs suisses, en particulier les critères d'attribution de cette distinction. Une commission nationale a été élue.

→ Le Parc du Doubs a participé aux séances de coordination entre Parcs romands afin de mutualiser certains aspects du concept, en particulier les outils de coaching.

Promotion touristique (2.9)

→ Le Parc du Doubs a participé pour la première fois au Marché-Concours à Saignelégier sous la forme d'un stand commun avec Jura Tourisme et la Fondation rurale interjurassienne. Il en a profité pour faire la promotion des produits labellisés et de l'offre de visite d'élevages de chevaux franches-montagnes.

« Des chevaux et des hommes » (2.10)

→ L'offre touristique de visite d'élevages de chevaux franches-montagnes a connu un record d'affluence en 2022 avec plus de 400 visiteurs chez les cinq éleveurs partenaires.

→ Le livret de jeu pour enfants, créé en 2021 pour agrémenter la visite, a été traduit en allemand.

→ Un nouveau flyer de promotion a été imprimé en français et en allemand. Le forfait minimum de visite a été augmenté à Fr. 50.—.

→ Des contacts ont été établis avec de nouveaux éleveurs potentiellement intéressés par cette offre.

CHIFFRES-CLÉS

- 9 dossiers de recherche de fonds envoyés pour le projet « soutien à la production de lait bio »
- Plus de 26 heures d'entretien, 20 personnes rencontrées et un rapport final d'environ 100 pages pour le projet « Protection de la faune sauvage en période de fauche »
- 113 réservations via Eurotrek et plusieurs milliers de cyclistes sur le tracé de La Route Verte
- 55 Kits Torrée vendus
- 9 producteurs et 75 produits labellisés à fin 2022
- 4 points de vente officiels pour les produits labellisés
- Participations à trois marchés régionaux et à un marché national pour promouvoir les produits
- 400 visiteurs dans les élevages de chevaux, chiffre le plus élevé depuis le lancement de cette offre

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



A travers une reproduction de son territoire et de ses éléments emblématiques en origami, le Parc du Doubs se présente de manière originale à MUZOO, le nouveau Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds qui a ouvert en décembre 2022. Le Parc met ainsi en lumière dix projets nature qu'il mène en faveur de la biodiversité.

Ville porte et portes d'entrée du Parc (3.1)

Le Parc a continué de travailler en 2022 à la mise sur pied progressive du projet de portes d'entrée.

→ A Saint-Ursanne, l'ouverture de l'Espace découverte a permis d'accueillir environ 140 personnes. Plusieurs améliorations en cours de développement viendront enrichir l'espace dès 2023.

Le Parc a également accueilli plusieurs groupes (étudiants, groupe politique, grand public, classes d'écoles) sur ses offres dédiées (réservables ou scolaires) pour les sensibiliser aux patrimoines de Clos du Doubs.

→ À La Chaux-de-Fonds, le nouveau Musée d'histoire naturelle a été inauguré avant Noël, avec en son sein un espace dédié au Parc. Plusieurs séances de travail, tant avec les collaborateurs de MUZOO que des prestataires externes, ont permis d'imaginer un meuble didactique présentant les paysages, patrimoines, missions et projets du Parc. Les activités évoquées en faveur de l'environnement font ainsi écho au discours muséal sur « La crise de la biodiversité ».

La réflexion est engagée également en matière d'offres et d'animations pour sensibiliser le grand public et les écoles, avec pour objectif d'étoffer en 2023 le programme commun existant.

→ La création d'un porte d'entrée à la Gruère s'inscrit dans le cadre du Plan spécial cantonal visant à créer une infrastructure d'accueil. Les réflexions portent actuellement sur les synergies à mettre en œuvre avec les porteurs du projet de Centre d'interprétation des Franches-Montagnes et Jura Tourisme.

Le Parc a en outre remis au canton du Jura un rapport présentant un plan d'amélioration et d'entretien des chemins d'accès et du tour de l'étang de la Gruère. Des mesures d'aménagement sont prévues à court terme et sont en cours de discussion entre le canton, la commune de Saignelégier et le Parc.

→ Aux Brenets, plusieurs rencontres avec la Ville du Locle, l'ISSKA et certains acteurs touristiques ont permis d'engager la réflexion sur un concept de nouvelle porte d'entrée qui serait localisée aux Rives du Doubs.

Le Parc est associé par ailleurs à la Task force « Lac des Brenets » initiée par la Ville du Locle durant l'année suite aux problématiques de sécheresse récurrente. Elle regroupe des acteurs publics et privés aussi bien suisses que français.

Animations scolaires (3.2)

Le Parc et le Centre Nature Les Cerlatez ont poursuivi le développement de leurs offres d'éducation à l'environnement pour les écoles et leur accueil tout au long de l'année.

→ 5 classes ont terminé en juin 2022 le programme « Graines de chercheurs » amorcé en 2021 (sur le thème hirondelles) et 4 nouvelles ont commencé le programme à la rentrée suivante (3 sur le thème hirondelles, 1 sur le thème du paysage), soit 9 classes participantes au total à ce projet courant 2022.

→ Le Parc et le Centre Nature ont poursuivi l'élaboration du nouveau thème « Doubs » pour l'offre « Graines de chercheurs ». 2022 a permis d'évaluer les animations de la première année test (2021-2022) et prévoir les ajustements à faire pour la seconde année test (2022-23) qui est en cours avec deux nouvelles classes (La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs). Cette nouvelle offre sera finalisée pour la rentrée 2023. Le Parc a accueilli également un groupe d'étudiants de la HEP BEJUNE sur certaines activités qu'ils ont pu évaluer en tant que futurs enseignants.

→ Les offres scolaires à la demi-journée ou journée ont été à nouveau très sollicitées (voir le point Centre Nature Les Cerlatez).

Programme de sorties découvertes (3.3)

→ Le programme découvertes à destination du grand public, concocté par toute l'équipe du Parc avec de nombreux partenaires externes, a permis en 2022 de proposer une vingtaine d'événements, dont 8 relèvent des sorties et animations nature.

→ Outre les traditionnelles *Bal(l)ades...* des Jardins musicaux, Journées Européennes du Patrimoine, Fête de la Nature ou expositions du Centre Nature qui totalisent généralement le plus de participants, le programme compte aussi plusieurs rendez-vous dédiés au Doubs, aux pâturages boisés ou aux produits labellisés.

Centre Nature Les Cerlatez (3.4)

→ Deux nouvelles expositions ont été inaugurées en 2022 : « Nuit blanche chez les insectes » et « Abeilles et biodiversité », en collaboration avec la Société d'apiculture des Franches-Montagnes. Elles ont attiré près de 900 visiteurs tout au long de l'année. Par ailleurs, trois agents d'accueil ont été engagés afin d'assurer l'ouverture du Centre Nature chaque week-end.

→ Deux événements ont eu lieu au Centre Nature : la Fête de la Nature et la Fête de fin de saison ont permis à plus de 500 personnes de bénéficier d'animations ludiques et de visites guidées.

→ L'offre de sorties scolaires à la demi-journée ou journée (10 thèmes d'animations à disposition des classes de l'espace BEJUNE) ont permis d'accueillir 37 classes ou groupes d'enfants (soit 812 jeunes). Près de 75% d'entre eux proviennent de l'extérieur du territoire du Parc.

→ Les visites guidées de l'étang de la Gruère ont également rencontré beaucoup de succès, avec quelque 250 personnes accueillies dans la réserve par nos guides. De nouveaux guides externes bilingues français/allemand ont en outre été formés afin d'épauler l'équipe.

→ L'entretien du pourtour de l'étang de la Gruère et la sensibilisation se sont poursuivis en 2022. L'équipe du Centre Nature a passé plus de 200 heures pour informer le public, entretenir les sentiers et ramasser les déchets. Plus de 170 heures ont été nécessaires pour réparer et construire des barrières et pontons. Pas moins de 74 mètres de pontons ont été construits dans le cadre du bénévolat environnemental avec les employés d'une entreprise et les candidats chasseurs. Six panneaux ont été créés et posés afin de sécuriser l'accès à l'étang par la scierie.

→ Enfin, le Centre Nature a coordonné le relevé quotidien des barrières à batraciens, le long de la route cantonale. Grâce à cette action, un peu plus de 1100 batraciens ont pu traverser la route pour rejoindre l'étang en toute sécurité.

Catalogue d'offres réservables (3.5)

- Une fiche-type d'offre pour des journées de bénévolat a été préparée sur la thématique des structures biologiques.
- Trois journées de bénévolat ont été organisées avec une entreprise régionale et les candidats chasseurs dans le cadre de l'entretien de la Gruère. Elles ont réuni un total de 22 participants.
- Un chantier-nature d'une demi-journée a été organisé en 2022 à la demande d'une entreprise régionale afin de remettre en état un mur en pierres sèches et de mettre en place des abris pour les abeilles sauvages autour d'un futur verger.
- Une information a été diffusée pour la recherche de bénévoles en vue de la pose de clôtures contre la prédation du loup dans les côtes du Doubs.
- Outre les offres touristiques et celles du Centre Nature Les Cerlatez, le Parc a étoffé son catalogue de visites réservables à Saint-Ursanne. Quatre d'entre elles sont disponibles (deux sur le thème de la biodiversité et deux orientées sur la botanique) avec des déclinaisons courtes depuis 2022 et la formation de nouveaux guides. Une cinquième offre dédiée au Doubs a été mise sur pied et testée. Il reste à la promouvoir en 2023.

Patrimoine et culture (3.6)

- Dans le cadre de la collaboration avec les Jardins Musicaux, une *Bal(l)ade...* a été organisée à Lajoux en août. Un guide local a pris en charge une trentaine de personnes pour une visite du riche patrimoine du village. Quelque 200 personnes ont ensuite assisté au concert « Stabat mater » de Pergolèse dans l'église.
- Le Parc du Doubs a mis sur pied une nouvelle collaboration avec Piano à Saint-Ursanne. Elle a consisté en une visite guidée autour de la cité médiévale sur la thématique de la biodiversité. Elle a été agrémentée d'un repas du terroir à la brasserie Tonnebière avant le concert donné par Slava Guerchovitch au cloître.
- Deux événements ont été organisés dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Le premier a consisté en une journée de visites à St-Ursanne, à la découverte du passé et des multiples usages de différents bâtiments de la cité médiévale. Le second a réuni un groupe pour une randonnée sur la thématique du « Doubs à la Belle-Epoque », au départ de La Chaux-de-Fonds en passant par la buvette des Gravieres pour se terminer au pavillon de la Libellule à Maison-Monsieur. Plus de 120 personnes ont participé à ces deux événements.

CHIFFRES-CLÉS

- 320 personnes accueillies à l'Espace découverte de St-Ursanne pour des visites et des animations
- 430 participants aux différentes offres réservables pour groupes au Centre Nature, à Saint-Ursanne et aux Brenets.
- Plus de 6000 personnes présentes à MUZOO, nouvelle porte d'entrée du Parc du Doubs, lors du week-end d'inauguration.
- 9 classes ont participé au programme « Graines de chercheurs » en 2022
- 40 classes (soit près de 800 jeunes) ont bénéficié de l'offre des sorties scolaires
- Plus de 700 participants aux événements et sorties nature du Parc et du Centre Nature
- 900 personnes ont visité les expositions du Centre Nature Les Cerlatez
- Plus de 500 personnes présentes lors des événements de découverte du patrimoine : *Bal(l)ades...*, Piano à Saint-Ursanne, Journées Européennes du Patrimoine
- 28 bénévoles accueillis sur deux chantiers nature. 74 m de pontons restaurés à la Gruère
- 1138 batraciens sauvés à l'étang de la Gruère

GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE



Le Parc du Doubs a été mis en lumière par l'émission « Rendez-vous au Parc », une série estivale sur les parcs suisses diffusée durant l'été 2022 sur les chaînes de télévision nationales. Ici, le tournage de l'interview de Régis Borruat dans la région de Saint-Ursanne.

Communication

→ Chaque mois, une lettre d'information annonçant les sorties et les événements du Parc ainsi que l'avancement des projets, la vie du Parc et de ses partenaires est envoyée à plus de 1500 personnes abonnées.

→ Le Parc du Doubs a continué d'entretenir des rapports réguliers avec les médias locaux et nationaux par l'envoi d'informations, d'invitations aux événements et de communiqués de presse. Durant l'année 2022, la fin du renouvellement de la Charte et l'obtention du label ont notamment fait l'objet de plusieurs communications. Il s'agit également de répondre aux questions et sollicitations des médias, et de les accueillir dans certains cas. En 2022, la préparation et la réalisation de l'émission « Rendez-vous au Parc » des télévisions nationales (RTS, RSI, SRF) se sont déroulées entre mars et juin.

→ Les sites internet (Parc du Doubs, chevaux-jura.ch, Centre Nature Les Cerlatez) sont régulièrement mis à jour.

→ Le Parc du Doubs gère des comptes sur les différents réseaux sociaux, Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn. Il est actif principalement sur Facebook et Instagram. Chaque semaine plusieurs posts sont diffusés.

→ Différents travaux ont été entrepris en lien avec le changement de périmètre du Parc (contacts avec les nouvelles communes, mise à jour de panneaux, réflexions sur la nouvelle carte touristique du Parc).

→ Dans le cadre de la porte d'entrée de La Chau-de-Fonds, l'espace dédié au Parc du Doubs au sein du Musée d'histoire naturelle qui a ouvert ses portes au mois de décembre 2022 été entièrement aménagé. Le Parc y présente ses projets phares en lien avec la biodiversité. Les visiteurs peuvent y découvrir une représentation des éléments emblématiques du territoire, un film de présentation ainsi que différentes expériences ludiques en lien avec les activités du Parc.

→ Enfin, chaque mois, une revue de presse regroupant les articles et reportages consacrés au Parc et au Centre Nature est créée et diffusée. Différentes statistiques de communication sont également

compilées chaque mois, notamment la fréquentation des sites internet ou les résultats des réseaux sociaux et de la lettre d'information mensuelle.

Gestion et gouvernance

→ Le Parc du Doubs a eu le plaisir d'accueillir en 2022 la commune de Muriaux au sein de l'association en tant que commune candidate.

→ L'assemblée générale du Parc a ratifié deux textes importants : d'une part la Charte 2023-2032, d'autre part les nouveaux statuts de l'association. Ces deux textes entrent en vigueur au 1er janvier 2023.

→ L'année 2022 a également été consacrée à la préparation de la mise en place des nouveaux organes du Parc, en particulier la composition du comité élargi et du bureau exécutif qui doivent être élus au début 2023. De nombreux contacts ont été pris dans ce cadre et diverses informations ont été envoyées aux membres et aux partenaires.

→ Le comité du Parc a enregistré trois mutations durant l'année 2022 : M. Christian Schaller a remplacé M. Bernard Gogniat en tant que représentant du cercle de communes 2 (Lajoux, Les Enfers, Les Genevez, Montfaucon, Saint-Brais), M. Corentin Marchand a remplacé M. Pierre-André Hulmann en tant que représentant d'AgriJura alors que Mme Valérie Pagnot a remplacé M. Gilles Robert en tant que représentante du Parc du Doubs horloger (F).

Charte 2023-2032

→ Le processus de vote des législatifs des communes s'est terminé au début de l'année 2022. Au total, 18 communes se sont prononcées entre novembre 2021 et février 2022, dont 3 communes non membres. 16 communes ont ratifié la nouvelle Charte, dont deux nouvelles communes, Muriaux et Soubey. Deux communes l'ont en revanche refusée, dont la commune membre des Planchettes et la commune non membre du Bémont. Le territoire du Parc du Doubs sera donc légèrement modifié dès 2023, avec 18 km² et 400 habitants supplémentaires.

→ Le dossier de la Charte 2023-2032 a été transmis par le canton pilote (Jura) à l'Office fédéral de l'environnement courant mars.

→ La décision de renouvellement pour dix années supplémentaires du label « Parc d'importance nationale » a été communiquée début juillet par la Confédération. Elle a fait l'objet d'une communication par le Parc qui a été largement reprise par les médias régionaux et nationaux.

→ Le Parc du Doubs a poursuivi les discussions avec les cinq communes des Montagnes neuchâteloises ayant manifesté de l'intérêt à une adhésion : La Brévine, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu, Les Ponts-de-Martel et La Sagne. Une rencontre entre le Parc et une délégation du Conseil d'Etat neuchâtelois a notamment été organisée. L'association objectif.ne, qui coordonne le dossier pour les communes, a réalisé une étude de faisabilité qu'elle a transmise au canton de Neuchâtel au titre de dossier de candidature. Une adhésion de ces cinq communes pourrait être envisagée durant la prochaine période de Charte (2023-2032).

Collaboration interparcs

→ La collaboration avec le Parc Chasseral s'est poursuivie. Elle concerne la communication, le programme « Graines de chercheurs », l'Observatoire photographique du paysage ainsi que les projets Biodiversité et Sources.

→ L'offre touristique La Route Verte ainsi que la promotion et la labellisation de produits régionaux font également l'objet d'une collaboration étroite avec plusieurs autres parcs suisses.

→ Plusieurs membres de l'équipe professionnelle ont en outre participé à des séminaires d'échanges d'expériences, sur des thématiques diverses, organisés par le Réseau des Parcs suisses.

Collaboration transfrontalière

→ Le Comité stratégique transfrontalier s'est réuni en avril à Maison-Rouge, aux Bois. Il a notamment évoqué les contours de la gouvernance transfrontalière future ainsi qu'un programme d'actions communes à court et moyen terme.

→ L'ensemble des équipes professionnelles du Parc du Doubs et du Parc du Doubs horloger se sont rencontrées aux Fontenelles (F) pour une journée de découverte et d'échanges sur leurs projets respectifs.

→ Enfin, le Parc a participé aux travaux menés par arcjurassien.org, notamment dans le cadre du Conseil des Territoires Transfrontaliers.

Gouvernance nationale et binationale Doubs

Le Parc est toujours associé et impliqué dans le suivi des efforts en faveur de la lutte pour la restauration de l'écosystème du Doubs, tant sur le plan binational que national.

→ Participation du Parc aux travaux des autorités franco-suisse sur le Doubs : une séance d'information du Groupe Débits en 2022 et une réunion technique du Groupe Qualité, pour un suivi des mesures en cours et divers échanges.

→ Participation également à la séance annuelle du Groupe d'accompagnement suisse pour le Doubs (pilote par l'OFEV), pour compte-rendu notamment des mesures portées par le Parc dans le cadre du plan d'actions Doubs (GPOT et sensibilisation des publics). Le conseiller scientifique du Parc a également participé à deux workshops organisés par les acteurs suisses sur les problématiques très spécifiques du colmatage et de l'apron.

→ Une séance d'information grand public a été organisée en décembre sur les enjeux associés au Doubs. Elle s'est tenue au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, répondant ainsi à l'appel à contribution de ce dernier dans le cadre de l'exposition consacrée aux pastels du Doubs de l'artiste neuchâtelois Charles l'Eplatennier.

Consultations

→ Le Parc du Doubs participe depuis 2020 à la Commission cantonale pour l'aménagement du territoire, dans le cadre de la révision du Plan directeur cantonal jurassien, chapitres « Nature et paysage », « Environnement » et « Approvisionnement et gestion des déchets ».

→ Il participe également au COPIL du plan directeur Nature et Paysage des communes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et des Planchettes ainsi qu'au groupe de travail de la commune de La Ferrière traitant de l'intégration du développement durable dans la politique communale.

→ Le Parc a en outre participé aux consultations suivantes : plan climat du canton du Jura, plan directeur régional du district de Porrentruy.

CHIFFRES-CLÉS

- 18 communiqués de presse envoyés et 243 articles ou reportages de presse écrite, radio et TV recensés
- 12 newsletters envoyées à environ 1570 abonnés
- 4000 abonnés sur les réseaux sociaux du Parc et du Centre Nature Les Cerlatez (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn).
- 5 séances de suivi ou de travail pour la gouvernance nationale et binationale Doubs
- 1 conférence publique organisée sur le Doubs franco-suisse

COMMUNES CONCERNEES PAR LES PROJETS DU PARC

L'ambition du Parc du Doubs est de contribuer au développement et au rayonnement de l'ensemble de son territoire, par-delà les frontières communales et cantonales. Les projets sont ainsi pensés pour être aussi transversaux que possible et accessibles à toutes les communes. Le tableau ci-dessous énumère les communes concernées par les différentes activités du Parc.

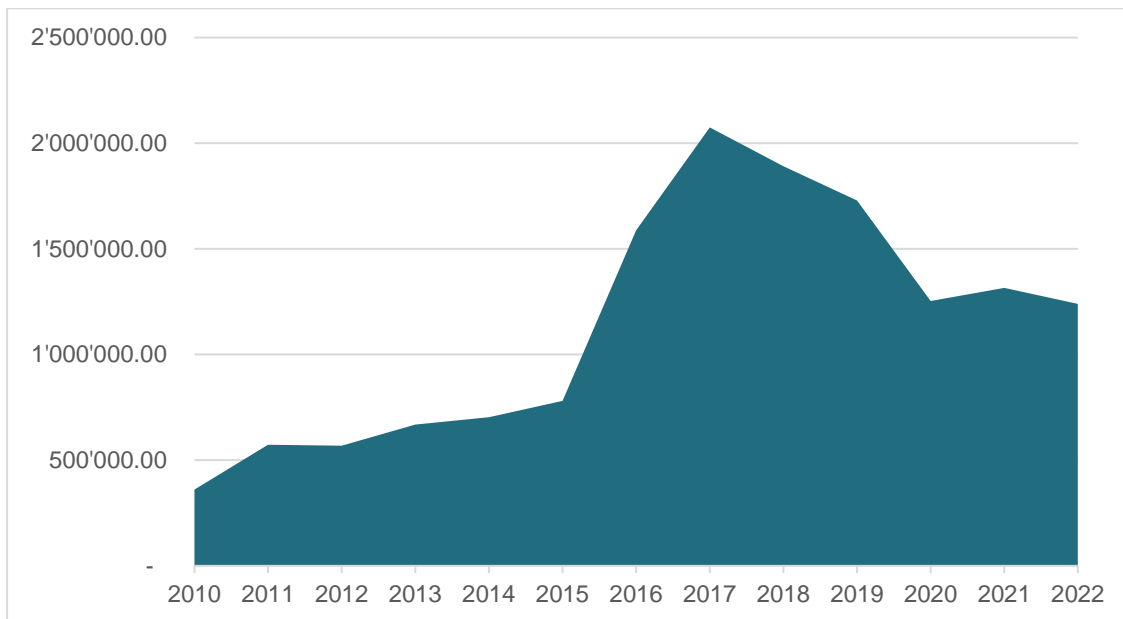
| Numéro | Projet | Communes concernées |
|--------|--|---|
| 1.1 | Observatoire du paysage | Clos du Doubs, Saint-Brais, Lajoux, Les Genevez, Saignelégier, Le Noirmont, Saint-Brais, les Enfers, Les Breuleux, Les Planchettes, La Chaux-de-Fonds, Le Locle |
| 1.2 | Sources | Saignelégier, Le Noirmont |
| 1.3 | Murs de pierres sèches | Saint-Brais, Les Enfers, La Chaux-des-Breuleux. |
| 1.4 | Petites structures | La Chaux-de-Fonds, Les Breuleux, Les Bois, La Ferrière, Clos du Doubs, Saignelégier, Lajoux, Le Locle, Muriaux |
| 1.5 | Arbres-habitats | La Ferrière, Clos du Doubs, Saignelégier |
| 1.6 | Fritillaires | Les Brenets, Clos du Doubs, Le Noirmont, Saint-Brais, Saignelégier, La Chaux-de-Fonds. |
| 1.7 | Gestion de la pression et des opportunités touristique | Toutes les communes |
| | | |
| 2.1 | Fonds de soutien « lait bio » | Toutes les communes |
| 2.2 | Protection de la faune sauvage en période de fauche | Toutes les communes |
| 2.3 | Produits labellisés | La Chaux-de-Fonds, Montfaucon, Les Bois, Le Noirmont, Les Enfers |
| 2.4 | Promotion des produits | La Chaux-de-Fonds, Montfaucon, Les Bois, Le Noirmont, Les Enfers et extérieur du Parc |
| 2.5 | Offre touristique « Doubs » | La Chaux-de-Fonds, Le Locle |
| 2.6 | La Route Verte | Clos du Doubs, Saint Brais, Montfaucon, Saignelégier, Les Breuleux, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds, La Chaux-des-Breuleux, Muriaux, Le Noirmont |
| 2.7 | Les chemins de la contrebande | Les Bois, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds, Clos du Doubs, Les Enfers, La Ferrière, Le Locle, Le Noirmont, Les Planchettes, Saignelégier, Saint-Brais. |
| 2.8 | Entreprises partenaires | Montfaucon, Saignelégier, Le Noirmont |
| 2.9 | Promotion touristique | Saignelégier |
| 2.10 | Des chevaux et des hommes | Le Noirmont, Les Bois, Saignelégier, Montfaucon, La Ferrière |
| | | |
| 3.1 | Ville-porte et portes d'entrées | Clos du Doubs, La Chaux-de-Fonds, Saignelégier, Le Locle, Les Brenets. |
| 3.2 | Animations scolaires | La Chaux-de-Fonds, Les Breuleux, Les Bois, Le Locle, Clos du Doubs et extérieur du Parc |

| | | |
|-----|---|--|
| 3.3 | Sorties découvertes | La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Ferrière, Le Noirmont, Saignelégier, Clos du Doubs, Lajoux, Les Genevez, Montfaucon, Muriaux, Les Bois |
| 3.4 | Centre Nature Les Cerlatez | Saignelégier, toutes les autres communes pour les sorties scolaires. |
| 3.5 | Catalogue d'offres réservable (y compris bénévolat) | Clos du Doubs, Saignelégier, Les Brenets, Saint-Brais |
| 3.6 | Patrimoine et culture | Lajoux, Clos du Doubs, La Chaux-de-Fonds |
| | Gouvernance nationale et binationale Doubs | Clos du Doubs, Saint-Brais, Les Enfers, Saignelégier, Le Noirmont, Les Bois, La Chaux-de-Fonds, Le Locle |

COMPTES ET BILAN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

| | | Bilan 2022 | Bilan 2021 |
|---------------------|---|-------------------|-------------------|
| TOTAL ACTIF | | 429'791.96 | 427'318.97 |
| | Actif circulant | | |
| | Liquidité | 310'269.96 | 243'894.07 |
| 1000 | Caisse | 2'313.26 | 7'141.02 |
| 1010 | Postfinance 17-208511-9 | - | 14'835.20 |
| 1012 | BCJ cpte courant 16 563.683.7.48 | 264'363.70 | 202'452.20 |
| 1013 | BCJ cpte ligne crédit - 16 563.592.9.43 | 35'673.60 | 11'936.80 |
| 1014 | BCJ cpte réserve - 10 00 009.953-01 | 7'539.00 | 7'538.85 |
| 1016 | BCL Twint 10 00 048.361-00 | 380.40 | -10.00 |
| | | | |
| | Créances | 35'518.30 | 69'403.35 |
| 1100 | Cotisations membres | 20.00 | 390.00 |
| 1110 | Débiteurs divers | 40'498.30 | 74'013.35 |
| 1190 | Provision sur débiteurs | -5'000.00 | -5'000.00 |
| | | | |
| | Actifs transitoires | 84'003.70 | 114'021.55 |
| 1300 | Produits à recevoir | 75'763.60 | 98'113.85 |
| 1310 | Charges payées d'avance | 8'240.10 | 15'907.70 |
| | | | |
| | | | |
| TOTAL PASSIF | | 429'791.96 | 427'318.97 |
| | Fonds étrangers | | |
| | Créanciers | 11'066.72 | 2'435.58 |
| 2000 | Créanciers divers | 10'780.30 | 2'109.16 |
| 1120 | c/o Fondation Les Cerlatez | 286.42 | 326.42 |
| | | | |
| | Passifs transitoires | 27'326.70 | 19'998.65 |
| 2310 | Charges à payer | 27'326.70 | 19'998.65 |
| | | | |
| | Provisions | 336'000.00 | 341'000.00 |
| 2600 | Provisions | 336'000.00 | 341'000.00 |
| | | | |
| | Fonds Propres | | |
| | Fortunes | 55'398.54 | 63'884.74 |
| 2800 | Fonds réservés | 21'194.00 | 31'730.00 |
| 2900 | Excédents de recettes reportés | 32'154.74 | 30'931.00 |
| 2901 | Excédents de recettes de l'exercice | 2'049.80 | 1'223.74 |



Evolution des dépenses du Parc du Doubs 2010-2022 (en CHF)

COMPTES D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2022

| | | Comptes 2022 | Budget 2022 | Comptes 2021 |
|---|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| RECETTES | | 1'242'141.52 | 1'450'541.00 | 1'316'311.13 |
| Contributions de collectivités publiques | | 787'667.00 | 778'251.00 | 782'927.00 |
| 6000 | Contribution OFEV Parc | 607'000.00 | 607'000.00 | 607'000.00 |
| 6100 | Contributions cantonales Parc | 145'817.00 | 146'251.00 | 145'817.00 |
| 6110 | Contributions cantonales projets | 34'850.00 | 25'000.00 | 30'110.00 |
| Contributions financières propres | | 300'667.69 | 469'700.00 | 373'772.22 |
| 6200 | Communes | 62'400.40 | 61'000.00 | 61'051.80 |
| 6212 | Autres contribution des collectivités publics | 15'000.00 | 30'000.00 | 7'500.00 |
| 6220 | Contribution Pays Horloger projets | 0.00 | 1'600.00 | 0.00 |
| 6240 | Cotisations associations | 880.00 | 900.00 | 920.00 |
| 6242 | Cotisations prestataires | 1'240.00 | 1'200.00 | 1'160.00 |
| 6244 | Cotisations individuels | 2'270.00 | 2'000.00 | 2'060.00 |
| 6260 | Dons | 1'389.16 | 0.00 | 9.87 |
| 6262 | Dons Loterie Romande | 75'000.00 | 60'000.00 | 58'000.00 |
| 6263 | Financement Innotour | 0.00 | 0.00 | 58'180.00 |
| 6266 | Dons fondations | 119'372.15 | 295'000.00 | 156'622.05 |
| 6280 | Recettes d'exploitation | 23'115.98 | 18'000.00 | 28'268.50 |
| Autres produits | | 56'914.06 | 25'890.00 | 63'425.56 |
| 6350 | Prestations offertes | 52'755.00 | 16'890.00 | 56'212.50 |
| 6355 | Autres prestations offertes | 3'615.00 | 9'000.00 | 4'987.50 |
| 6400 | Produits financiers | 544.06 | 0.00 | 2'225.56 |
| Contributions projets hors convention programmes | | 96'892.77 | 176'700.00 | 96'186.35 |
| 6501 | Contributions OFEV Centre Nature Les Cerlatez Gruère | 30'000.00 | 30'000.00 | 30'000.00 |
| 6502 | Contributions Centre Nature Les Cerlatez SEE Gruère | 16'751.00 | 30'000.00 | 29'024.00 |
| 6503 | Contributions Centre Nature Les Cerlatez mandats | 38'499.90 | 25'000.00 | 28'686.35 |
| 6505 | Autres recettes Centre Nature Les Cerlatez | 4'162.02 | 0.00 | 0.00 |
| 6590 | Contributions autres projet s | 7'479.85 | 83'500.00 | 8'476.00 |
| 6620 | Prélèvement Provisions (hors CP) | 0.00 | 8'200.00 | 0.00 |

| DEPENSES TOTALES | | 1'240'091.72 | 1'448'181.00 | 1'315'087.39 |
|---|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| Dépenses avant charges extraordinaires | | 1'257'447.06 | 1'475'181.00 | 1'197'667.39 |
| OS1 Nature et paysage | | 316'284.44 | 395'421.00 | 253'948.00 |
| 3110.1 | Observatoire du paysage des parcs jurassiens | 16'940.40 | 35'609.00 | 14'485.95 |
| 3120.1 | Sources | 27'026.36 | 50'435.00 | 77'009.05 |
| 3130.1 | Murs de pierres sèches et structures paysagères | 129'936.18 | 181'675.00 | 45'065.20 |
| 3130.2 | Petites structures | 79'155.10 | 52'284.00 | 55'127.20 |
| 3130.3 | Arbres-habitats | 34'957.53 | 31'553.00 | 25'500.65 |
| 3130.4 | Liste rouge - Fritillaire | 17'365.49 | 30'838.00 | 23'718.10 |
| 3140.1 | Gestion de la pression et des opportunités touristiques | 10'903.38 | 13'027.00 | 13'041.85 |
| OS2 Développement durable | | 236'963.08 | 312'865.00 | 199'005.79 |
| 3210.1 | Lait bio | 13'429.87 | 51'653.00 | 13'042.70 |
| 3210.2 | Faune sauvage | 18'355.71 | 13'329.00 | 175.70 |
| 3210.3 | Produits (Labellisés) | 68'858.99 | 74'983.00 | 72'616.50 |
| 3210.4 | Promotion produits | 72'242.85 | 59'352.00 | 47'851.65 |
| 3210.41 | Achat produits pour marchés | 0.00 | 0.00 | 4'112.70 |
| 3220.1 | Offre Doubs | 5'298.96 | 17'609.00 | 13'393.60 |
| 3220.2 | La Route Verte | 9'727.73 | 16'976.00 | 6'069.50 |
| 3220.3 | Offre contrebande | 11'983.41 | 26'109.00 | 12'475.39 |
| 3220.4 | Conventions de partenariat | 4'060.43 | 15'792.00 | 6'014.00 |
| 3220.5 | Promotion touristique | 17'097.16 | 12'126.00 | 9'296.40 |
| 3220.6 | Offre cheval | 15'617.42 | 22'709.00 | 12'916.90 |
| 3220.7 | Stratégie tourisme accessible | 290.55 | 2'227.00 | 1'040.75 |
| OS3 SEE et Culture | | 517'936.27 | 535'220.00 | 515'022.45 |
| 3310.1 | Stratégie portes d'entrées | 199.10 | 0.00 | 594.75 |
| 3310.2 | Entrée La Gruère | 18'222.52 | 20'181.00 | 9'890.70 |
| 3310.3 | Entrée Les Brenets | 5'271.04 | 17'405.00 | 4'417.30 |
| 3310.4 | Entrée St-Ursanne | 47'889.32 | 50'648.00 | 133'122.00 |
| 3310.5 | Ville-porte La Chaux-de-Fonds | 53'043.97 | 145'683.00 | 7'369.40 |
| 3320.1 | Graines de chercheurs Paysage | 4'797.68 | 13'033.00 | 8'361.30 |
| 3320.2 | Graines de chercheurs Hirdondelles | 32'173.99 | 38'071.00 | 36'045.05 |
| 3320.3 | Graines de chercheurs Doubs | 82'750.00 | 43'852.00 | 79'340.50 |
| 3320.4 | Offres scolaires | 30'595.19 | 30'315.00 | 34'310.70 |
| 3330.1 | Sorties-découvertes | 88'338.22 | 37'879.00 | 57'476.95 |
| 3330.2 | Expositions Centre Nature | 98'303.15 | 63'747.00 | 52'998.50 |
| 3330.21 | Charges matières Centre Nature | 0.00 | 0.00 | 403.45 |
| 3330.3 | Catalogue d'offres | 5'676.65 | 13'465.00 | 2'502.80 |
| 3330.4 | Bénévolat environnemental | 7'718.38 | 20'973.00 | 5'108.65 |
| 3340.1 | Bal(l)ades | 26'529.80 | 24'576.00 | 63'330.10 |
| 3340.2 | Journées européennes du patrimoine | 16'427.26 | 15'392.00 | 19'750.30 |
| OS4 Gestion et communication | | 64'674.50 | 53'697.00 | 119'200.85 |
| 4100 | Communication et matériel de communication | 92'373.29 | 66'874.00 | 64'636.60 |
| 4160.1 | Communication publicité Centre Nature | 8'141.89 | 6'603.00 | 5'561.50 |
| 4170.1 | Gouvernance nationale et binationale Doubs | 8'564.05 | 8'649.00 | 7'451.20 |
| 4180.1 | Plateforme d'échange franco-suisse Doubs | 13'166.80 | 11'437.00 | 3'855.85 |
| 4200 | Salaires et charges sociales | 748'432.12 | 691'523.00 | 727'016.50 |
| 4235 | Indemnités reçues | 0.00 | 0.00 | -25'143.75 |
| 4260 | Autres charges de personnel | 7'585.20 | 2'000.00 | 4'407.75 |
| 4280 | Ventilation de la masse salariale sur les projets | -748'432.12 | -691'523.00 | -701'872.60 |
| 4500 | Administration | 59'207.20 | 64'563.00 | 61'225.50 |
| 4600 | Administration Centre Nature | 940.30 | 24'667.00 | 1'443.10 |
| 4605 | CP 25-28 | 183.00 | 0.00 | 0.00 |
| 4610 | Frais financiers | 552.67 | 500.00 | 565.85 |
| 4650 | Ventilation des frais administration sur les projets | -190'802.15 | -139'937.00 | -155'801.60 |
| 4660 | Ventilation Communication CNC | 0.00 | -31'270.00 | 0.00 |
| 4700 | Organes | 25'204.90 | 8'000.00 | 20'840.40 |
| 4800 | Charte | 23'913.31 | 31'611.00 | 103'353.70 |
| 4810 | Système de gestion | 1'349.49 | 0.00 | 0.00 |
| 4820 | Garantie territoriale | 4'381.92 | 0.00 | 0.00 |
| 4900.1 | Transfrontalier (projets et Comité stratégique transfrontalier) | 9'912.63 | 0.00 | 1'660.85 |

| | Projets non-conventionnés | 121'588.77 | 177'978.00 | 110'490.30 |
|---------|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| 5000.1 | SEE Gruère Centre Nature | 58'359.26 | 50'096.00 | 56'958.60 |
| 5000.2 | Entretien Etang Gruère Centre Nature | 42'056.72 | 32'293.00 | 30'375.55 |
| 5000.3 | Prestations de travail de tiers (civiliste) Centre Nature | 14'792.46 | 16'000.00 | 14'579.85 |
| 5000.31 | Ventilation prestations de travail de tiers (civiliste) | -14'758.10 | -16'000.00 | -14'495.30 |
| 5000.4 | Autres mandats CNC | 0.00 | 0.00 | 160.80 |
| 5010 | Charges de matières Centre Nature | 2'592.15 | 2'000.00 | 2'579.05 |
| 5100.1 | Mobilité durable | 18'499.43 | 18'589.00 | 18'468.05 |
| 5200.1 | Sources | 46.85 | 0.00 | 114.35 |
| 5200.2 | Petites structures 18-19 | 0.00 | 0.00 | 1'749.35 |
| 5300.1 | Fonds reconversion lait bio | 0.00 | 75'000.00 | 0.00 |
| | | | | |
| | Charges et produits extraordinaires | -17'355.34 | -27'000.00 | 117'420.00 |
| 7000 | Pertes extraordinaires | 0.00 | 0.00 | 6'800.00 |
| 7010 | Pertes sur débiteurs | 380.66 | 0.00 | 320.00 |
| 7015 | Attribution Provisions | 336'000.00 | 0.00 | 341'000.00 |
| 7500 | Recettes extraordinaires | -2'200.00 | -27'000.00 | -700.00 |
| 7920 | Prélèvement Provisions | -341'000.00 | 0.00 | -223'000.00 |
| 7950 | Prélèvement Fds réservés | -10'536.00 | 0.00 | -7'000.00 |
| | | | | |
| | Résultat | 2'049.80 | 2'360.00 | 1'223.74 |

CHIFFRES-CLÉS (arrondis)

| | |
|-----------------------|-----------------|
| Recettes | CHF 1'242'140.- |
| Dépenses | CHF 1'240'090.- |
| Bénéfice | CHF 2'050.- |
| Subventions OFEV | CHF 607'000.- |
| Subventions BEJUNE | CHF 180'670.- |
| Prestations offertes | CHF 52'750.- |
| OS1 Nature et Paysage | CHF 316'280.- |
| OS2 Économie durable | CHF 236'960.- |
| OS3 Sensibilisation | CHF 517'930.- |
| OS4 Gestion | CHF 64'670.- |

COMMENTAIRES

Les recherches de fonds n'ayant pas atteint le niveau de recettes escompté, les dépenses ont été adaptées en conséquence sans toutefois prêter les activités et l'avancement des projets. Les comptes 2022 bouclent ainsi sur un léger bénéfice. La provision reste importante et permet d'envisager sereinement la poursuite de la réalisation des prestations de la convention programme 2020-2024.

Bilan

Les actif et passif restent à un niveau quasiment inchangé (+ CHF 2'400.-) par rapport à l'année précédente. La fortune du Parc passe de CHF 63'900.- à CHF 55'400, soit une différence de CHF 8'500.- en raison d'un prélèvement dans les fonds réservés. Les provisions diminuent quant à elles très légèrement (- CHF 5'000.-) mais restent importantes, tout comme les liquidités.

Comptes d'exploitation

Remarques générales

Les recettes sont inférieures de CHF 208'400.- par rapport au montant budgété. Les recherches de fonds n'ont pas atteint le niveau escompté (comptes 6266 et 6590 notamment) ce qui a empêché par exemple la constitution du fonds de soutien à la reconversion bio de la production laitière. Des contacts intéressants ont toutefois été établis en 2022 auprès de bailleurs de fonds et de nouvelles et importantes sollicitations financières ont pu être lancées à fin 2022. Les efforts en matière de recherche de fonds devraient porter leurs fruits durant l'année 2023 afin de compléter les financements des collectivités publiques qui sont restés stables en 2022.

Les dépenses, avant charges extraordinaires, sont inférieures de CHF 217'700.- par rapport au budget. Quelques projets n'ont pas avancé comme prévu, d'autres ont nécessité des moyens financiers inférieurs à ceux prévus.

Recettes

Recettes de la convention-programme 2020-2024

Les contributions des collectivités publiques sont légèrement supérieures au budget et reflètent les convention et contrats de prestations signés. Les recettes propres du parc sont inférieures aux prévisions (CHF – 169'000.-) ; les contributions de fondations et de sponsors en particulier sont inférieures au montant budgété. L'augmentation des prestations offertes (travaux bénévoles réalisés dans le cadre des projets) permet néanmoins au Parc de compléter son financement propre.

Pour l'année 2022, le financement du Parc n'est pas conforme aux exigences de la convention-programme. La part de financement de la Confédération (CHF 607'000.-) représente 53% (maximum autorisé : 50%), celle des cantons 15.7% (CHF 180'667.- ; maximum autorisé 33%) et celle du Parc 31.1% (CHF 357'554.- ; minimum exigé 20%). Sur les trois années cumulées (2020-2022), la part de financement fédéral reste trop élevée (52.9%), ce qui nécessitera une augmentation du financement propre du Parc durant les deux dernières années de la convention-programme.

Recettes hors convention-programme 2020-2024

Les recettes des rubriques hors convention-programme concernent une partie des activités du Centre Nature Les Cerlatez, notamment les animations complémentaires de sensibilisation à l'environnement ainsi que les mandats liés à l'étang de la Gruère. Elles ont été inférieures au montant budgété principalement en raison de l'impossibilité de créer le fonds de soutien à la reconversion bio de la production laitière.

Dépenses

OS1 Nature et Paysage (CHF -79'100.-)

CHF 11'000.- de charges RH et frais d'administration supplémentaires.

CHF 91'000.- de charges spécifiques en moins, en raison principalement de la restauration d'un mur de pierres sèches aux Enfers qui s'effectuera sur deux ans et de la réalisation de prestations moindres dans les projets Sources et Observatoire du paysage.

OS2 Economie durable (CHF -75'900.-)

CHF 38'000.- de charges RH et frais d'administration de moins que prévu.

CHF 37'900.- de charges spécifiques en moins, en raison de prestations moins onéreuses que prévu. Ceci concerne quasiment tous les projets des secteurs agricole et touristique.

OS3 Sensibilisation et éducation (CHF -17'300.-)

CHF 59'200.- de charges RH et frais d'administration en plus ; ceci concerne en particulier les projets Graines de chercheurs (nouveau thème en cours de développement), Sorties découvertes (qui

comprennent une partie des charges des guides nature) et Exposition Centre Nature (avec l'engagement non budgété d'agents d'accueil).

CHF 76'600.- de charges spécifiques en moins, en raison notamment de coûts inférieurs que prévu dans la réalisation de la porte d'entrée de La Chaux-de-Fonds et du report de certains aménagements et prestations.

OS4 Gestion et communication (CHF + 9'000.-)

CHF 57'000.- de masse salariale en plus en raison de l'engagement de trois agentes d'accueil pour le Centre Nature, du remplacement de la chargée de communication et de l'engagement de deux stagiaires supplémentaires (remplacement de congé maternité + étude pour le projet Faune sauvage). Par ailleurs, les charges salariales des guides nature n'étaient pas imputées à ce compte dans le budget.

Les charges spécifiques de communication et d'administration sont maîtrisées.

L'ensemble de la masse salariale ainsi que des frais de communication et d'administration est ventilé dans les différents projets.

Projets non conventionnés (CHF - 56'000.-)

CHF 8'000.- de frais supplémentaires pour les animations au Centre Nature Les Cerlatez et la sensibilisation à la Gruère.

CHF 10'000.- de frais supplémentaires pour l'entretien de la Gruère (travaux supplémentaires décidés en accord avec le canton du Jura).

CHF 75'000.- de soutien à la reconversion bio de la production laitière non dépensés en raison de l'absence de financement.

Charges et produits extraordinaires

Attribution à la provision générale de CHF 336'000.- :

- CHF 100'000.- OFEV selon convention (remboursement potentiel à la fin de la convention-programme)
- CHF 201'250.- projets 2020-2024 (provision librement disponible pour portes d'entrée et divers autres projets)
- CHF 18'750.- autres projets (reliquat antérieur à 2020 pour murs de pierres sèches, transfrontalier, contrebande)
- CHF 16'000.- heures supplémentaires de la structure professionnelle

Prélèvement dans les fonds réservés de CHF 10'500.- pour le soutien à la mobilité durable.

COMITÉ

| | |
|----------------------|--|
| Véronique Gigon | Présidente |
| Jacques-André Maire | Vice-président |
| Nicolas Maître | Cercle des communes 1, Clos du Doubs |
| Bernard Gogniat | Cercle des communes 2, Lajoux. Les Enfers, Les Genevez, Montfaucon, Saint-Brais (jusqu'au 1 ^{er} juin) |
| Christian Schaller | Cercle des communes 2, Lajoux. Les Enfers, Les Genevez, Montfaucon, Saint-Brais (depuis le 1 ^{er} juin) |
| Vincent Wermeille | Cercle des communes 3, La Chaux-des-Breuleux, Les Breuleux, Saignelégier |
| Michel Joly | Cercle des communes 4, Les Bois, Le Noirmont, La Ferrière |
| Théo Huguenin-Elie | Cercle des communes 5, La Chaux-de-Fonds |
| Cédric Dupraz | Cercle des communes 6, Le Locle/Les Brenets, Les Planchettes |
| Pierre-André Hulmann | Agriculture (jusqu'au 1 ^{er} juin) |
| Corentin Marchand | Agriculture (depuis le 1 ^{er} juin) |
| Vincent Gigandet | Tourisme |
| François Straub | Education à l'environnement |
| Laurent Giroud | Pêche et chasse |
| Martial Farine | Nature et paysage |
| Valérie Pagnot | Parc du Doubs Horloger (F) |
| Claude Schaffter | Fondation Les Cerlatez |

Avec voix consultative

| | |
|---------------------|---------------------|
| Sabine Jaquet | Canton du Jura |
| Geneviève Ravezzani | Canton de Neuchâtel |
| Andreas Friedli | Canton de Berne |
| Fabien Vogelsperger | Parc Chasseral |

STRUCTURE PROFESSIONNELLE (6.2 EPT)

Direction : Régis Borruat

Secrétariat et comptabilité : Cédric Cerf

Communication : Fanny Desfray (jusqu'au 31 mars 2022) et Sylvine Boillat (depuis le 1^{er} mars 2022)

Nature et paysage : Viviane Froidevaux et Carine Heiniger

Sensibilisation et éducation à l'environnement : Anne Girardet et Delphine Devenoges

Centre Nature Les Cerlatez : Delphine Devenoges

Tourisme et culture : Cédric Cerf

Economie durable : Lise Laville, Lisa Berret (jusqu'au 31 mai 2022) et Nadia Sylvant

Travaux de terrain : Xavier Rotzer Pipoz

PARTENAIRES

Aménat sàrl, arcjurassien.ch, arcjurassien.org, ASD publicité, Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien, Association des Naturalistes francs-montagnards, Associations des Paysannes du Clos du Doubs et des Franches-Montagnes, Association des Pêcheurs La Gaule, Association jurassienne de la pierre sèche, Associations JU/NE/BE et nationales de sauvetages de faons, Associations JU et BE des chasseurs, Ateliers protégés du Noirmont, Babey Création sàrl, Bio Jura, Bio Neuchâtel, Michel Blant (Faunistique Zoologie Paysage Sàrl), Denis et Catherine Boichat-Messerli, Boucherie Bernard Perroud, Olivier Cattin, CCO Jura, Christophe Cerf, Chambres d'agriculture AgriJura, CNAV, CAJB, Monique Chevalley, Centre Nature Les Cerlatez, Denis Christen, Crescendo, Bertrand de Montmollin,

Pierre-Emmanuel DuPasquier, Education 21, Eurotreck, Urs Eichenberger, Enfers d'Avantages, Fachhochschule Nordwestschweiz, Brigitte Favre et Thierry Froidevaux, Fédération d'apiculture suisse, Fondation Perce-Neige, Fondation pour le cheval, Fondation rurale interjurassienne, Fédération suisse des maçons en pierre sèche, Forces motrices de La Goule, Régine Gern, Nicolas Gogniat, Maurice Grünig, Haute Ecole Arc Ingénierie, Institut suisse de spéléologie et de karstologie, Jardins botaniques de Porrentruy et de Neuchâtel, Jura Tourisme, LOOHX sàrl, Maison du Tourisme, Pierre Migy, Gilles Monnat, moxi agence de communication, MUZOO, Navigation sur le lac des Brenets, Neuchâtel Vins et Terroir, Nicolet Vins, Orchestre des Jardins musicaux, Parc naturel régional du Doubs horloger, Parc régional Chasseral, Nicolas Paupe, Pressoir de la Bor, Prim'heure Donzé, Pro Natura JU/NE, Pro Natura Champ-Pittet, Réseau des Parcs suisses, Les Rives du Doubs, Sanu, Scierie de la Gruère, Société d'apiculture des Franches-Montagnes, Société des Sentiers du Doubs, Ernst Sprunger, Supero agence de design graphique, Syndicat d'Initiatives des Brenets, Tourisme neuchâtelois, TransN, Triage forestier de Saignelégier, Ursinia, WWF Jura.

ENTREPRISES ET PRODUCTEURS LABELLISÉS, RESTAURANTS PARTENAIRES

* Auberge de la Gare (Montfaucon), Auberge de la Couronne (La Theurre), Gîte chez Toinette (Saignelégier), Jurabivouac (Le Noirmont).

* Boucherie Saint-Hubert (Le Noirmont), Brasserie Tonnebière (Clos du Doubs), Distillerie Silvain Bourquard (Les Bois), Claude Schaffter (Montfaucon), Priska Sprunger (Montfaucon), Ruchers de Sarah Gerster (Les Enfers), Ruchers de Pierre Froidevaux (Le Noirmont), Ruchers de Jacques Willemmin (Les Bois), Fromagerie Martin Marchand (Clos du Doubs), Marché des Paysannes (Saignelégier), Fromagerie des Franches-Montagnes (Le Noirmont), Aux Couleurs du terroir (Montfaucon), Agrocentre Kilomètre zéro (Courtételle)

* Maison Wenger (Le Noirmont), Restaurant de l'Hôtel Cristal (Saignelégier), Le Paysan horloger (Le Boéchet), Auberge de la Gare (Le Pré-Petitjean), Aux Couleurs du terroir (Montfaucon), Hôtel de La Demi-Lune (Saint-Ursanne), Restaurant du Saut-du-Doubs (Les Brenets).

PARTENAIRES ET SOUTIENS PUBLICS

Fonds Innotour, Office fédéral de l'énergie, Office fédéral de l'environnement, SECO, Secrétariat d'État à l'économie, République et Canton du Jura, République et Canton de Neuchâtel, Canton de Berne, communes de Clos du Doubs, Saint-Brais, Lajoux, Les Genevez, Montfaucon, Les Enfers, Saignelégier, Les Breuleux, La Chaux-des-Breuleux, Le Noirmont, Muriaux, Les Bois, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, Le Locle.

AUTRES SOUTIENS FINANCIERS

Arcjurassien.ch, Enfers d'Avantages, Fonds suisse pour le paysage, Loterie romande / Délégation jurassienne et Commission neuchâteloise de répartition, Réseau des Parcs suisses, Station ornithologique suisse, Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes, WWF, entreprises privées, particuliers.

www.parcdoubs.ch
www.chevaux-jura.ch
www.larouteverte.ch
www.nature-doubs-chasseral.ch

 @parcdoubs |  @parc_doubs |  @parc_doubs